

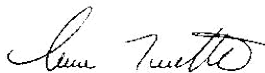
CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT
DES PERSONNES HABLES À VOTER

Je, Anne Turcotte, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Stoke certifie que :

1. le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro 613 décrétant un emprunt de 250 000 \$ pour l'augmentation du fonds de roulement est de 2 760;
2. le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 287;
3. le nombre de demandes reçues est de 0.

Je déclare que le règlement numéro 613 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

SIGNÉ À STOKE, CE 24^e JOUR D'OCTOBRE 2023



Anne Turcotte
Directrice générale et greffière-trésorière